

Calendrier

Secrétariat de
l'Union :

LUNDI 11 MAI A 14H

Commission
Exécutive de l'UD :

LUNDI 18 MAI A 14H

Congrès
de l'UD FO 94 :

LUNDI 22 JUIN A 9H

1^{er} mai 2026

Rassemblement FO
9h30 cimetière du
Père Lachaise

Meeting 11h30
place Gambetta
Avec F SOUILLOT

Formation syndicale :

Le **calendrier 2026** est
en ligne sur notre site ainsi
que le formulaire d'inscription
www.fo94.fr.

Liste des stages 2026 inscriptions ouvertes

- **Découverte-1^{er} niveau**
(indispensable pour tout
adhérent) **Des places encore
disponibles en sept et dec :**

☞ du 15 au 19 juin
(complet)
ou ☞ du 14 au 18 sept.
ou ☞ du 7 au 11 déc. 2026

- **Connaître ses droits**
du 1^{er} au 3 septembre 2026
(complet)

- **Formation CSE**
du 5 au 9 octobre 2026

- **Formation SSCT Santé
Sécurité Conditions de
Travail**
du 2 au 6 novembre 2026

SOMMAIRE

P 1 XIII^{ème} congrès de l'UD FO 94

P 2 Appel intersyndical 94

P 3 communiqué de l'URIF FO sur le 1^{er} mai 2026

P 4 Intervention de Luc Bénizeau, SG de l'UD FO 94 au 26^{ème} congrès confédéral de Dijon

3500 délégués au 26^{ème} congrès confédéral de la CGT-FO à Dijon



XIII^{EME} CONGRES DE L'UD FO 94 A CRETEIL LE 22 JUIN 2026

Le mandat donné le 19 juin 2023 par le XII^{ème} Congrès de l'Union Départementale arrive à échéance prochainement, après la tenue de notre 26^{ème} Congrès Confédéral à DIJON. Conformément à l'article 9 de nos statuts, la Commission Exécutive dans sa réunion du 20 novembre 2025, a fixé la date de notre prochain Congrès Départemental le

LUNDI 22 JUIN 2026 à partir de 9 heures Maison des Syndicats à Créteil

En application de l'article 10 de nos statuts, il est rappelé que le nombre de voix attribué à chaque syndicat sera établi « en prenant comme base, la moyenne des cotisations perçues pendant les deux années civiles précédant le Congrès », soit les années 2024 et 2025. Un courrier sera adressé à chaque syndicat à ce sujet.

D'autre part, comme il est de coutume dans le Val de Marne, le rapport financier sera remis POUR INFORMATION à chaque délégué le matin du Congrès, et ce avec les nouvelles contraintes comptables et financières de la loi du 20/8/2008, car les rapports 2023, 2024 et 2025 sont arrêtés par le Secrétariat de l'Union et adoptés par la Commission Exécutive de l'Union, puis enfin publiés au Journal Officiel.

En conséquence, l'équipe Départementale invite les Secrétaires et Trésoriers comme les militants des Syndicats à planifier leur représentation, et ce pour toute la journée du 22 juin 2026, au travers de la participation de leurs délégués, (Rappel des statuts : un délégué par syndicat jusqu'à 250 membres, 2 délégués entre 251 et 500 membres et 3 délégués pour 501 membres et plus) et leurs éventuels accompagnants composant leur délégation syndicale :

☞ heures de délégation pour le secteur privé ou convocation sous forme de stage CFMS,

☞ autorisation spéciale d'absence pour la Fonction Publique.



Remplacements non assurés, AESH manquants, fermeture de classes : le Ministre doit ouvrir l'enveloppe fermée !

Préparons un rassemblement devant le ministère de l'Éducation nationale : la rentrée 2026 ne peut se faire dans de telles conditions !

Dans de nombreuses écoles du département, **faute de remplaçants, des élèves sont privés d'enseignement pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois**, et les conditions de travail sont totalement dégradées pour les enseignant.e.s. Comme seule réponse la DSDEN, contrainte par le plafond d'emploi du Ministère, organise les chaises musicales en retirant un remplaçant d'une école pour le mettre dans une autre. Cette situation est inacceptable !

Ces non-remplacements qui se multiplient viennent s'ajouter aux conditions déjà inacceptables de scolarisation faites aux élèves en situation de handicap, dont les notifications, qu'elles soient d'orientation ou d'accompagnement, ne sont pas satisfaites ! **Comme nous l'avons massivement exprimé le 15 janvier par la grève ce sont 3000 AESH qui manquent pour notre département !** Là encore les besoins se heurtent au plafond d'emploi fixé par le Ministère. C'est aussi inacceptable !

A l'issue de la première phase des opérations de carte scolaire, 156 fermetures de classes ont été actées par la Direction académique du Val-de-Marne. **Ces 156 fermetures de classes découlent directement du budget Lecornu de 2026 qui supprime 3256 postes dans l'Éducation nationale** alors que la baisse démographique devrait être utilisée pour réduire le nombre d'élèves par classe, parmi les plus élevés de l'Union européenne. Ce budget, c'est 41 suppressions de postes pour notre département, auxquels s'ajoutent 27 postes d'enseignement retirés des écoles pour la mise en œuvre des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) à la rentrée.

De nombreuses écoles n'ont pas obtenu satisfaction sur leurs revendications d'annulation de fermeture ou d'ouverture de classe/groupe, ou encore de prise en compte des difficultés sociales de leur école. **Il est à craindre, par ailleurs, qu'une nouvelle salve de fermetures et de refus d'ouvertures se prépare pour le CSA de juin puisque dans le cadre de l'enveloppe fermée toute ouverture dans une école devra être compensée par une nouvelle fermeture dans une autre.**

Dans un vœu adopté à l'unanimité lors du CDEN du 10 avril, **nos organisations syndicales, avec les associations de parents ainsi que les élus ont mis en garde le Ministre « contre toute tentative de faire effectuer les ajustements à venir de la carte scolaire dans le premier comme dans le second degré, dans le cadre de l'enveloppe fermée actuelle.»**

Pour nos organisations syndicales, il est hors de question d'attendre les ajustements du mois de juin, hors de question que la situation insupportable de nos écoles perdure !

Les organisations syndicales du Val-de-Marne SNUDI-FO, FSU-SNUipp, SE-UNSA, CGT Educ'Action, SUD Education appellent ensemble tous les collègues à se réunir dans les écoles et établissements pour établir leurs revendications et besoins, à alerter les parents d'élèves : **la rentrée 2026 ne peut se préparer et s'effectuer dans de telles conditions !**

L'enveloppe fermée doit être ouverte, les plafonds d'emplois opposés aux besoins de remplacement et de recrutement d'AESH doivent être levés. Dès maintenant et après l'audience obtenue lors de la grève du 15 janvier dernier, **demandons à être de nouveau reçus au ministère pour exposer nos revendications !**

**Préparons de nouveau un grand rassemblement à Paris
avec les associations de parents d'élèves devant le ministère !**

Nos organisations syndicales, en concertation avec les associations de parents d'élèves, se réuniront dès la rentrée des congés de printemps pour fixer la date de ce rassemblement.

Créteil le 17 avril 2026

UN PREMIER MAI SUR LES REVENDICATIONS FO

L'UNION RÉGIONALE FO ILE-DE-FRANCE APPELLE SES STRUCTURES, MILITANTS ET ADHÉRENTS FO À PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT QU'ELLE ORGANISE LE PREMIER MAI SUR DES REVENDICATIONS CLAIRES :

Il faut tout d'abord rappeler que nous sommes toujours pour **l'abrogation de la loi sur les retraites** et contre les retraites à points et par capitalisation comme on voudra nous "le vendre" dans la fameuse conférence sociale actuelle et qui ressemble à celle de François Bayrou intitulé "le conclave".

NOUS SOMMES pour le maintien et le retour des régimes spéciaux et du Code des pensions civiles et militaires. Nous revendiquons la retraite à taux plein dès 60 ans avec 37,5 annuités de cotisations.

Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et définitif en Ukraine et en Russie, au Liban, en Iran, dans la bande de Gaza et dans toutes les parties du monde où les bombardements, les génocides, les massacres de populations civiles, les manques d'approvisionnement en nourriture et en médicament, les déplacements de population par milliers de personnes ne sont pas acceptables pour l'URIF FO, pas plus d'ailleurs que l'approvisionnement par la France en matériel de guerre contribuant à la poursuite des génocides et de tous les désastres occasionnés par les guerres.

Nous sommes résolument opposés à l'effort de guerre imposé par l'exécutif français, qui débloque des milliards pour l'armement et un porte-avions au détriment de l'hôpital public qui continue à supprimer services d'urgences, hôpitaux de proximité et personnels. Au détriment de l'école, des collèges, des lycées, de l'université, de l'enseignement professionnel, qui voient les classes fermer par centaines en Ile-de-France et les postes d'enseignants qui suivent la même courbe que la fermeture des classes. Au détriment de tous les services publics, qui se voient dénationalisés et privatisés, cassant toute la mécanique d'égalité de traitement et de péréquation tarifaire.

Pas un centime pour des chars et des porte-avions. L'argent pour l'école, l'hôpital, les services publics et la Sécurité sociale pour les travailleuses et les travailleurs.

L'effort de guerre, le fric pour un porte-avions, c'est également une inflation qui redémarre, des prix sans cesse à la hausse dans les grandes surfaces, des dépenses de santé de plus en plus mal remboursées, une Sécurité sociale qu'on voudrait liquider, des prix du carburant qui flambent comme les prix de l'énergie et particulièrement du gaz.

Blocage des prix des carburants. Blocage des prix des produits de première nécessité. Blocage des prix de l'énergie.

Arrêt de la casse de tous les acquis sociaux par les différents gouvernements qui se sont succédé et qui veulent mettre fin à toutes les avancées sociales de 1945 que nous avons contribué à construire dans le Conseil national de la résistance et en premier lieu la Sécurité sociale mais également des nationalisations dont celle d'EDF qui a eu 80 ans le 9 avril 2026.

Augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux.

Augmentation du point d'indice des fonctionnaires qui n'a pas bougé depuis plus de 10 ans. Arrêt du déremboursement des médicaments, des consultations....

Non à la destruction du Code du travail par les gouvernements de François Hollande et par ceux d'Emmanuel Macron.

Arrêt du pilonnage exercé par le président Macron et le patronat contre l'assurance chômage et qui conduit dans la réalité à ce que des milliers de demandeurs d'emploi rejoignent les bataillons de travailleurs et travailleuses (plus de 10 millions) qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Stop à une politique de destruction des libertés et de la démocratie avec plus de lois liberticides telles que celles connues ces dernières années et plus récemment avec la loi Yadan qui remettrait en cause la liberté d'expression en considérant comme délit le fait que l'on puisse exprimer nos sentiments sur des dirigeants qui appellent aux massacres de populations entières. Cette loi s'attaquant également à la reconnaissance de la représentativité des organisations syndicales reconnues pourtant à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Forte de ses revendications, l'URIF FO appelle à se rassembler le matin du Premier mai au Mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise à 9h30 puis à 10h30 sur la tombe de Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix et secrétaire général de la CGT puis de la CGT-FO.

À 11h30-12h00, un meeting se tiendra place Gambetta dans le 20e arrondissement, en présence du secrétaire général de la CGT-FO, Frédéric Souillot, qui prendra bien sûr la parole.

Pour être fidèles à nos camarades de la Commune de Paris de 1871 dont nous nous sommes fixés de rester dans leurs traces.

Tous ensemble, nous continuerons à débattre et à porter nos revendications autour du "communard" qui reflète dans les verres ce qu'est la classe ouvrière depuis ces années de combat pour gagner.

Nous comptons sur le plus grand nombre d'entre vous et sur les habitants du 20e que nous invitons sur cette place Gambetta à trinquer avec nous pour les Communards et ce qu'ils ont été capables de construire en trois mois.

Une restauration rapide serait assurée par nos camarades cheminots.

L'URIF FO regrette qu'il n'ait pas été possible d'obtenir un appel commun sur des revendications claires avec les autres organisations syndicales de la région parisienne à l'occasion du Premier mai.

Paris, le 21 avril 2026

26^{ème} Congrès confédéral à Dijon : intervention du Secrétaire Général de l'UD-FO 94

Je vous apporte le salut fraternel de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière du Val-de-Marne,

Camarades, quand nous avons discuté du rapport d'activité, beaucoup de camarades dans mon UD et dans ses syndicats ont critiqué l'activité de la confédération depuis le dernier congrès.

Alors certes, la Confédération a appelé au combat pour le retrait de la réforme des retraites en 2023, mais force est de constater, même si j'ai entendu le camarade Frédéric dire qu'il n'y avait pas de bouton sur lequel appuyer pour la grève générale, force est de constater **qu'il aurait été souhaitable que la Confédération lance un appel aux autres confédérations pour aller dans le sens de la généralisation de la grève et ouvrir publiquement la perspective de la grève générale.**

Et puis camarades, il faut bien reconnaître que dans les deux ans de crise politique que le pays a traversés, **notre Confédération n'a pas lancé d'appel au combat général** sur les revendications ouvrières.

Et il faut aussi reconnaître qu'avec le budget 2026 qui fait payer aux travailleurs l'engagement dans la guerre, cette guerre qui est en train de démanteler toutes les bases de la civilisation dans tout le Moyen-Orient, le Proche-Orient, dans laquelle notre gouvernement est engagé, avec le porte-avions, les troupes qui y sont, ... **il y a eu une forme de paralysie**, aucune perspective de combat n'a été ouverte depuis le 18 septembre 2025.

Alors que la presse annonce encore aujourd'hui que **ce sont 6 milliards d'euros, 4 milliards sur le budget de l'Etat et 2 milliards sur le budget de la sécurité sociale que le gouvernement s'apprête à geler** avec toutes les conséquences pour les écoles, les hôpitaux, les services publics, ... pour moi, il y a urgence, il doit sortir de ce congrès un appel à la mobilisation de tous les travailleurs sur les revendications contre le gouvernement et son budget, un appel que FO doit proposer aux autres confédérations.

Si la confédération a préservé son indépendance en claquant la porte du conclave, **de nombreux camarades s'interrogent à juste titre sur sa participation à la conférence TER ou encore sur la signature du dernier accord sur l'assurance chômage** concernant les ruptures conventionnelles, accord qui signifie une remise en cause des droits des salariés que nous représentons.

Alors, **OUI, Il y aurait bien des raisons de ne pas voter ce rapport d'activité.**

Mais camarades, et nous en avons discuté dans les instances de l'UD et celles de ses syndicats, nous ne pouvons pas faire comme si ce congrès ne se tenait pas dans un contexte particulier. Ce contexte particulier, c'est que nous sommes à la veille d'une période de grande incertitude. Personne ne peut savoir ce que sera, par exemple, l'orientation du gouvernement dans un an. Et à juste titre, on s'inquiète sur les menaces de l'extrême droite, les menaces sur la démocratie, les menaces sur l'existence même des

organisations syndicales de salariés comme organisations indépendantes de l'Etat.

Pour ma part, je fais partie d'une école de pensée qui considère que **le mouvement ouvrier est le seul rempart pour défendre la démocratie.** Et que le mouvement ouvrier, ça veut dire ses organisations. Et que, par conséquent, une chose est la discussion entre nous sur la critique nécessaire et possible de l'orientation confédérale, autre chose est la préservation de l'outil pour la classe ouvrière qu'est le syndicat.

Or camarades, **cet outil est menacé.** Il est menacé par l'extrême droite. Il est menacé par tous ceux qui voudraient intégrer le syndicalisme ouvrier à leurs plans.

Mais camarades, **peut-on ignorer qu'un dirigeant politique de premier plan qui se présente à l'élection présidentielle multiplie les déclarations pour dire que la Charte d'Amiens n'a plus de raison d'être ?** Peut-on ignorer ses déclarations expliquant que la classe ouvrière certes existe mais qu'elle doit être insérée et dissoute d'une certaine manière dans un ensemble plus vaste qui est le peuple et que la charte d'Amiens serait obsolète ?

Je reconnais le droit de ce dirigeant politique d'avoir cette position mais ne nous cachons pas que cette position impacte directement l'organisation de force ouvrière parce que nous sommes fondés sur la Charte d'Amiens. S'il y a dissolution de la classe ouvrière dans le peuple, il n'y a plus de place pour exprimer et défendre les intérêts particuliers de la classe ouvrière, donc plus de place pour notre confédération syndicale.

Et face à cette remise en cause de l'extérieur, face à cette menace, **il est légitime que l'organisation syndicale que nous sommes se défende, que la confédération générale du travail Force Ouvrière qui est attaquée, se défende.**

Il est légitime et indispensable qu'ici, **ce congrès confédéral réaffirme la nécessité de la charte d'Amiens** qui définit le syndicat comme le regroupement des salariés quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses pour défendre leurs intérêts matériels et moraux, syndicat qui *« prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ».*

Et de ce point de vue, l'enjeu de ce congrès, pour moi, se concentre sur cette question, parce que **c'est une question vitale et existentielle pour notre Confédération Force Ouvrière.**

J'ai entendu le camarade Frédéric Souillot insister dans son complément oral au rapport d'activités sur l'indépendance, sur le maintien de la charte d'Amiens. Et c'est pourquoi, **quels que soient les critiques et les désaccords, pour ma part, je prends la responsabilité de voter le rapport d'activité, parce que je vote POUR que Force Ouvrière continue, je vote POUR que la Charte d'Amiens continue, et je vote POUR que le syndicalisme ouvrier libre et indépendant ne soit pas balayé.**

Vive l'UD-FO 94, vive la CGT-Force Ouvrière fondée sur la charte d'Amiens !

